

EMC - Axe 1 : Fondements et expériences de la démocratie

Terminale 2 : Antoine VITUPIER et Octave MICHEL-DELETIE

Quelles sont les failles du scrutin actuel et comment l'améliorer ?

Résumé:

Dans cet article nous analyserons en détail le fonctionnement des systèmes électoraux, en nous appuyant particulièrement sur celui en France, pour montrer qu'ils ne reflètent pas tout le temps la véritable volonté des citoyens. Nous passerons en revue les différentes alternatives qui ont été proposées, en regardant à chaque fois leurs avantages et inconvénients. Notre approche de la question liera à la fois les mathématiques et la politique, car le système électoral se base avant tout sur un système de pourcentages et de chiffres pour élire les représentants politiques.

L'histoire de la démocratie en France:

Avant de parler du système électoral actuel, il est important de parler de l'histoire de la démocratie en France et les systèmes qui existaient autrefois pour choisir celui qui allait gouverner le pays.

Le premier système politique à avoir existé en France est la monarchie. Du Moyen Âge à la fin du 18ème siècle, les habitants ne participaient pas à la vie politique, et se contentaient de "subir" ce que le monarque leur imposait. Il faut attendre 1789 pour que le peuple ait enfin son mot à dire par rapport à la gestion du pays. Avec la révolution vient le premier suffrage universel masculin, en 1792. A cette époque, la participation électorale est très faible, et les femmes n'ont pas encore le droit de voter. Le deuxième changement majeur se fait en 1848, à la mise en place de la Deuxième République. Les conditions nécessaires pour voter sont alors plus faciles à remplir : sont concernés tous les hommes de 21 ans ou plus, de nationalité française, les femmes étant pour l'instant encore mises de côté. Le corps électoral passe de 240 000 votants à plus de 9 millions. Ce n'est qu'en 1944 que le droit de vote sera élargi à tous, y compris les Français d'outre mer. C'est à partir de cette date que l'on peut considérer que le système électoral est le plus représentatif, étant donné qu'une grande majorité de la population peut voter.

Première partie : le scrutin uninominal majoritaire à deux tours en France

Dans cette première partie, nous allons en premier lieu définir le terme utilisé pour qualifier notre système de vote actuel, puis expliquer en détail son fonctionnement, et enfin mettre en évidence les inconvénients de ce système.

Définition du terme:

Le système électoral actuel, sous la 5^{ème} République, est appelé scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Nous allons commencer par définir chaque terme pour bien saisir les enjeux du système. Tout d'abord, un scrutin est un système de vote au moyen de bulletins qu'on dépose dans une urne. Le terme "uninominal" veut dire que l'on ne peut voter que pour un seul candidat parmi tous ceux qui se présentent. "Majoritaire" veut dire qu'il faut qu'un candidat, pour être élu, ait la majorité, c'est-à-dire qu'il doit avoir récolté au moins 50% de l'ensemble des votes. On a donc ici une approche purement mathématique, car l'on considère que si plus de la moitié des électeurs vote pour un candidat, alors la majorité de la population sera satisfaite (nous allons démontrer plus tard que ce n'est pas forcément le cas). Enfin, il est précisé que le scrutin se déroule en deux tours, c'est-à-dire qu'il y a d'abord un premier tour qui regroupe l'ensemble des candidats. Ce tour a pour but d'éliminer les "plus petits candidats", dans d'autres termes ceux qui sont le moins votés par les électeurs, dont les programmes et idées attirent une faible proportion du corps électoral, et donc de la population.

En résumé, **un scrutin uninominal majoritaire à deux tours** est un système de vote sur deux tours où l'on ne peut désigner qu'un seul candidat, dont le "gagnant" doit obtenir la majorité des votes pour être élu.

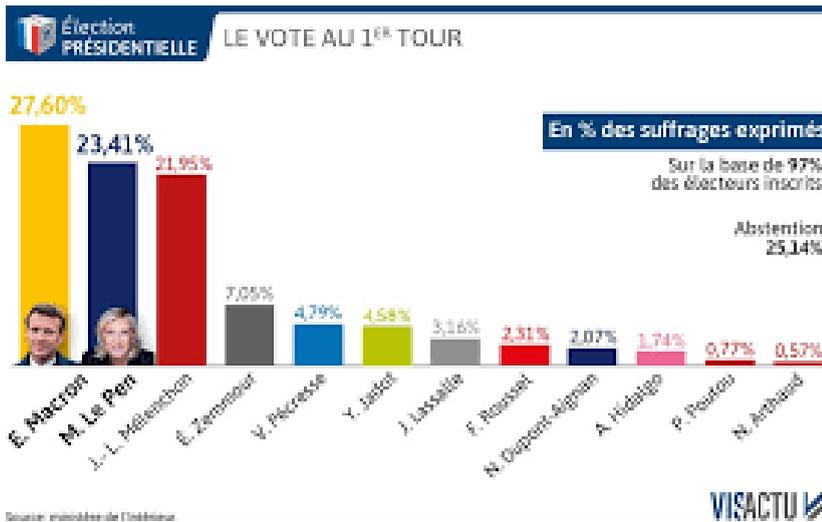
Fonctionnement détaillé du scrutin:

Les candidats :

Il y a un nombre variable de candidats, ayant chacun leur propre parti. Le nombre de candidats dépend du nombre de candidatures abouties. Pour cela, il y a un système dit "de parrainage", dans lequel un candidat peut se présenter si il reçoit un nombre minimum de signatures de la part d'un corps de personnes suffisamment haut placées. Pour donner un ordre de grandeur, il y avait 12 candidats aux élections présidentielles de 2022 et 11 candidats à celles de 2017.

Premier tour du scrutin:

Une fois qu'un certain nombre de candidats a été retenu, le premier tour du scrutin peut commencer. Les électeurs se réunissent dans les lieux de vote des municipalités pour voter. Dans l'urne, ils ne peuvent déposer que le nom d'un seul candidat. Les votes sont ensuite dépouillés, c'est-à-dire qu'on compte le nombre de voix de chaque candidat. Les résultats sont ensuite additionnés au niveau national : le nombre de voix d'un candidat par rapport au nombre total de votes lui donne un pourcentage. Chaque candidat se voit donc attribuer un pourcentage, et c'est les deux ayant le plus gros pourcentage qui sont qualifiés pour le deuxième tour. La seule exception est si un candidat obtient la majorité absolue (plus de 50% des voix). Dans ce cas-là, il est directement élu. Même la probabilité que ce genre de scénario se produise est quasiment nulle, étant donné que vu que le nombre de candidats est relativement élevé et qu'un minimum d'électeurs votera pour chaque candidat, le nombre total de voix sera suffisamment réparti sur tous les candidats pour ne pas que l'un d'entre eux en ait une grande majorité. Pour illustrer ce qui a été dit, on peut prendre exemple sur le premier tour des élections présidentielles.



On peut voir sur le graphique des résultats de l'élection présidentielle 2022 que les deux candidats avec les plus hauts pourcentages sont Emmanuel Macron avec 27.6 % et Marine Le Pen avec 23.41 %. Ce seront donc eux qui seront sélectionnés pour le deuxième tour. On peut quand même voir que l'on est bien loin des 50% qui permettraient au candidat qui les aurait d'atteindre la majorité absolue et donc d'être directement élu.

Deuxième tour du scrutin:

Le premier tour n'ayant laissé plus que 2 candidats en lice, le deuxième tour du scrutin peut donc commencer. Le principe est le même : on se rend aux bureaux de vote pour n'inscrire le nom que d'un seul des candidats sur son bulletin de vote. A la fin, les votes sont dépouillés et l'on compte le nombre de voix des deux candidats, qui se voient donc attribuer un pourcentage. C'est logiquement le candidat qui a plus de 50% des voix qui est élu.



En prenant encore comme exemple les élections présidentielles 2022, on voit ici qu' Emmanuel Macron a atteint la majorité relative. Il est donc élu Président de la République.

Inconvénients du scrutin uninominal majoritaire à deux tours:

Maintenant que l'on a vu comment fonctionnait le scrutin actuel, on peut en tirer plusieurs inconvénients.

Non-pluralité du vote:

On a vu dans son fonctionnement que le scrutin uninominal ne permet pas de voter pour plusieurs candidats. Tout d'abord cela pose problème dans le sens où l'on est obligé de voter pour un programme précis, et l'on ne peut pas voter pour deux candidats qui pour nous se valent aussi bien l'un que l'autre. Ensuite, cela pose un problème bien plus important : en votant pour un "petit" candidat qui a très peu de chances d'être élu, mais qui est idéologiquement proche d'un autre candidat, qui lui a des chances réels de gagner, on enlève des voix à ce candidat, qui au final n'atteindra peut-être pas le second tour car il lui manquait très peu de voix pour se classer parmi les deux ayant le pourcentage le plus élevé. Dans ce cas-là, voter pour un candidat qui n'a presque aucune chance de passer le premier tour change complètement le résultat de l'élection. Prenons pour exemple les élections présidentielles de 2002 : les deux candidats qui arrivent en tête du premier tour sont Jacques Chirac (19,9%) et Jean-Marie Le Pen (16,9%), qui bat Lionel Jospin (16,2%) de très peu. Pourtant, les sondages disaient que si Lionel Jospin arrivait au deuxième tour il aurait pu battre Chirac. Mais là, il n'est même pas qualifié. Beaucoup avaient attribué son élimination à la présence de plus petits candidats qui étaient aussi de gauche, par exemple Jean-Pierre Chevènement (5,3%) et Christiane Taubira (2,3%). S'ils n'avaient pas été là, les gens de gauche auraient voté à coup sûr pour Lionel Jospin, et il serait allé au deuxième tour, voire même il aurait gagné les élections. Alors que si les gens de gauche avaient pu voter pour plusieurs candidats, ils auraient voté pour Jean-Pierre Chevènement, ou Christiane Taubira, ET Lionel Jospin. On peut aussi s'appuyer sur le scrutin aux Etats-Unis, qui dans ce sens est encore pire, car il n'y a que deux candidats. Résultat : en 1992, dans le duel entre George Bush et Bill Clinton, un troisième candidat du nom de Ross Perot, du même camp que Bush, réalise un bon score et prend une partie de ses voix, laissant ainsi la victoire à Clinton. On voit donc bien là tout le problème de ne voter que pour un seul candidat.

Vote utile:

Le vote utile est un type de vote stratégique. Il consiste au fait de voter non pas pour un candidat que l'on préfère, mais pour un candidat que l'on aime moins mais qui a plus de chances d'être élu. En général, ce type de vote stratégique est entrepris par les électeurs pour faire barrage à un candidat tiers qu'ils ne souhaiteraient pas du tout voir élu. Le problème avec ce genre de vote, c'est que les candidats ne sont plus élus par légitimité, mais par défiance pour un autre parti. C'est exactement ce qu'il s'est passé au second tour des élections présidentielles 2022 : ne restant plus que Marine Le Pen et Emmanuel Macron, un grand nombre de gens ayant peur de l'extrême droite mais n'adhérant pas forcément au programme d'Emmanuel Macron ont quand même voté pour lui. Résultat : un grand nombre de gens n'était d'accord ni avec l'un ni avec l'autre, et donc ne serait pas d'accord avec le futur élu quel que soit le résultat final. Il existe aussi le vote utile inversé, qui reflète bien la situation de 2002 vue précédemment. Ce type de vote consiste à faire l'inverse, comme son nom l'indique, l'inverse du vote utile : on est certain que le candidat que l'on préfère va être au second tour, donc on vote pour un autre candidat qui partage des idées

similaires, afin d'être sûr que nos idéaux politiques soient représentés. Le problème là-dedans est parfaitement illustré par la situation de 2002 : tous les électeurs de gauche croyaient que Jospin allait passer au second tour, alors certains ont voté pour d'autres candidats de gauche, comme Chevènement et Taubira. Résultat : Jospin ne s'est pas classé parmi les deux premiers et les deux autres "petites" candidatures de gauche ont eu un très faible pourcentage. On voit donc que le mode de scrutin actuel conduit à différents types de vote stratégique, et qui ne reflètent pas réellement les véritables opinions politiques du corps électoral.

Deuxième partie : Quels scrutins alternatifs ?

Un scrutin idéal répond à 3 critères :

- En devenant plus populaire on ne peut qu'augmenter ses chances de gagner, c'est le principe de monotonie.
- Les candidats sont indépendants entre eux : l'ajout ou le retrait d'un candidat mineur n'a pas d'influence sur le score des autres, c'est le principe d'indépendance aux options non pertinentes.
- Le système de vote désigne un gagnant dans tous les cas, c'est le principe d'universalité.

De plus, idéalement, le scrutin est facile à comprendre pour les citoyens et il est facile pour eux d'exposer leurs préférences. Nous avons déjà un premier paradoxe : faut-il maximiser la simplicité du vote pour le rendre le plus accessible possible, ou faut-il demander aux citoyens de donner plus de précision sur leur préférences, afin de mieux élire (en théorie), le représentant ? Le scrutin actuel, et ceux de la majorité des pays dans le monde aujourd'hui penchent largement en faveur de la première option : Un électeur indique simplement son candidat préféré, ce qui est la manière la plus simple d'exprimer une préférence.

Un autre problème est d'ordre mathématique. Le mathématicien Kenneth Arrow a démontré que dans le type de scrutin où les électeurs classent les candidats, il est impossible d'avoir une méthode de décompte qui satisfasse les 3 critères de monotonie, indépendance aux options non pertinentes et d'universalité. Il en ressort que le scrutin parfait n'existe pas, qu'il faut essayer de trouver celui dont les défauts sont le moins problématiques. Le scrutin utilisé dans la plupart des pays démocratiques du monde, où chaque électeur choisit un seul candidat (que ce soit à 1 tour ou 2 tours), ne répond qu'au critère d'universalité, ce qui fait de ce scrutin qu'il est assez mauvais.

Le scrutin le plus utilisé en dehors du scrutin majoritaire s'appelle le vote alternatif. Il est notamment utilisé pour les élections en Australie, pour élire les chefs des principaux partis au Canada, dans des juridictions aux Etats-Unis, etc. Son fonctionnement est le suivant : un électeur classe chaque candidat selon ses préférences, du meilleur au pire selon lui. Ensuite, pour compter, on commence par regarder les premiers choix de chaque électeur. Le candidat ayant reçu le moins de votes est éliminé. Pour les électeurs ayant voté pour ce candidat éliminé, on barre leur premier choix et comptabilise leur deuxième. On élimine ainsi les candidats jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'un. Le candidat restant est considéré comme le vainqueur. La supériorité de ce scrutin par rapport au scrutin habituel est qu'il permet beaucoup plus d'indépendance des candidats entre eux, et permet aux électeurs de ne pas réduire ce qu'ils pensent des candidats à juste un nom. De plus, cela demande aux citoyens qu'ils s'intéressent à tous les candidats et pas seulement à ceux qui sont le plus médiatisés. Cela favorise aussi la candidature de candidats plus petits qui ont beaucoup plus de chances de l'emporter car ils ne sont pas forcés de dépenser plein d'argent dans l'espoir de faire connaître leur programme du grand public. De plus, comme le résultat de l'élection se joue en général sur plus de candidats, cela réduit l'intérêt des principaux partis/candidats de faire de la campagne de dénigrement, c'est à dire plutôt que chercher à faire valoriser son point de vue essayer d'abaisser celui d'un concurrent.

Ce scrutin a malgré tout des désavantages. Il est plus dur pour les électeurs de voter car ils doivent avoir un avis sur tous les candidats. C'est pourquoi certains partis en Australie proposent à ses partisans un classement des candidats tout faits, ce qui est contraire au but initial recherché qui est que chaque électeur se fasse son propre avis.

De plus, le vote alternatif peut engendrer dans certains cas des résultats étranges, ou un candidat peut en gagnant des voix perdre l'élection. Par exemple, supposons que nous ayons une élection pour élire le nouvel animal qui deviendra le roi des animaux. Les votes sont comme suit :

35% Lion > Panthère > Lièvre

35% Panthère > Lièvre > Lion

30% Lièvre > Lion > Panthère

Dans cette élection, Le lièvre, avec 30% des voix est dernier et est éliminé. Au deuxième tour, Le lion récupère les voix des partisans du lièvre et est élu avec 65% des voix.

Maintenant, supposons que le lion a réussi à faire une campagne plus efficace et a convaincu 10% des électeurs de la panthère de voter pour lui. On a donc cette fois :

45% Lion > Panthère > Lièvre

25% Panthère > Lièvre > Lion

30% Lièvre > Lion > Panthère

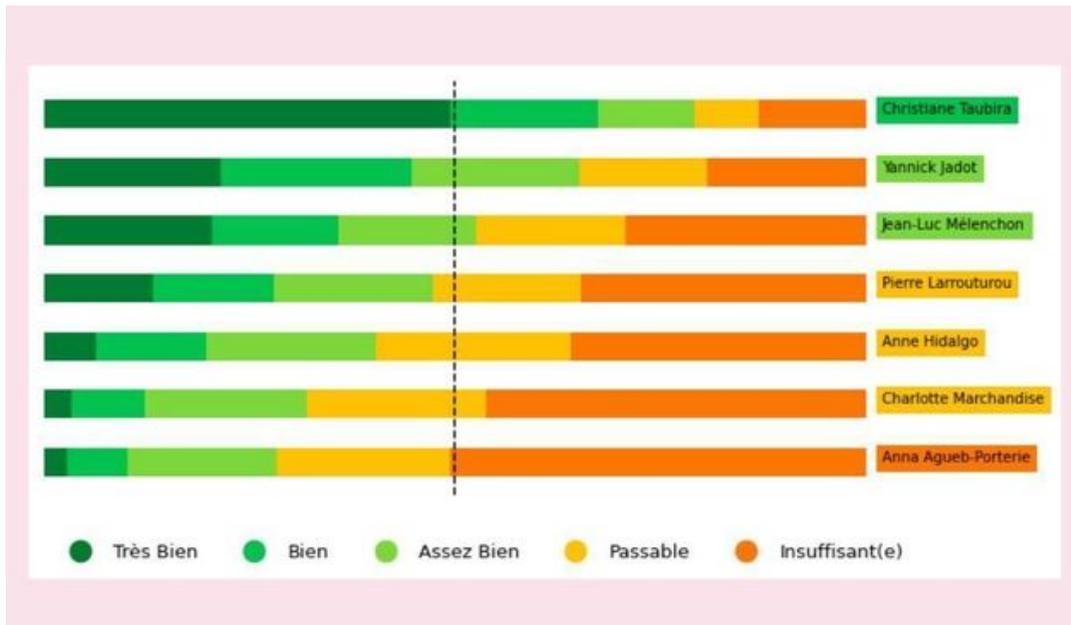
Cette fois-ci, c'est la panthère qui est éliminée au premier tour. Cependant, surprise au deuxième tour, le lièvre remporte l'élection avec 55% des voix.

Ici, le lion, en convainquant 10% des électeurs de la panthère de voter pour lui, a fait perdre la panthère qui représentait une victoire assurée au second tour. En progressant dans l'opinion, le lion a perdu. Cela rend le vote manipulable dans certains cas, les partis et les électeurs pouvant essayer de deviner s'ils doivent avoir plus de voix ou moins de voix. Le principe de monotonie n'est pas respecté.

Pour répondre à ce problème, un autre scrutin est le jugement majoritaire. Il consiste à donner une note ou une évaluation à chaque candidat. On prend ensuite l'évaluation médiane qu'a reçu chaque candidat et on regarde la meilleure. Ce scrutin, bien que très peu utilisé, commence à être de plus en plus débattu comme potentiel remplacement au scrutin uninominal actuel (le think-tank Terra-Nova conseille d'effectuer ce remplacement pour les futures présidentielles). Il présente de nombreux avantages :

- Les candidats peuvent plus précisément exprimer ce qu'ils pensent des candidats (un classement ne reflète pas forcément ce que les électeurs pensent, ils peuvent aimer 2 candidats et détester les autres par exemple, ce qui est difficile à retranscrire dans un classement)
- Le scrutin est monotone, en progressant dans l'opinion on ne peut que avoir une meilleur évaluation et donc augmenter ses chances de gagner
- Le scrutin est aussi indépendant aux options non pertinentes car chaque candidat est noté individuellement
- Ce scrutin échappe donc au théorème d'impossibilité d'Arrow car on note les candidats plutôt que les classer
- Le fait de prendre en compte la médiane empêche en grande partie le vote stratégique. On pourrait penser que les électeurs vont voter la meilleure mention pour leur candidat favori et voter la pire mention pour les autres. Le fait d'exagérer ne change pas le résultat final, car une mention "insuffisant" va compter probablement autant qu'une mention "à rejeter", les 2 étant généralement en dessous de la médiane
- Ce scrutin nécessite des électeurs qu'ils s'intéressent à chaque candidats, les incitant à plus s'impliquer dans la politique
- D'après un sondage d'OpinionWay, $\frac{2}{3}$ des citoyens sont prêts à changer pour adopter ce scrutin pour l'élection présidentielle.

Ce scrutin est pour ses raisons de plus en plus regardé et utilisé dans divers projet, comme par exemple récemment en 2022 pour la primaire populaire, ou près de 400 mille votants ont voté pour le candidat de gauche qu'ils pensaient le meilleur:



Le jugement majoritaire a toutefois aussi des défauts conséquents, trop souvent passés sous le silence :

- Une évaluation “passable” n’aura pas la même signification selon les électeurs, certains notant plus gentiment que d’autres.
- Prendre la médiane revient à ignorer la moitié des choix des sondages.
- A cause du problème précédent, ce scrutin peut produire des résultats très étranges dans certains cas, même anti-démocratique. Cet exemple vient d’un article sur le cairn. Imaginons une élection avec 2 candidats, dont les notes sont comme suit :

	Préférent A		Préférent B
(nb d’électeurs)	(50)	(50)	(1)
A	20/20	9/20	9/20
B	11/20	0/20	10/20

En calculant la médiane, on a que le candidat A a un score médian de 9/20, alors que le candidat B a un score médian de 10/20. Le candidat B remporte donc l’élection. Et pourtant, ce résultat n’est pas démocratique : 100 électeurs sur 101 préfèrent, et de loin, le candidat A. Seul 1 électeur préfère le candidat B et de façon très légère, et pourtant c’est son choix qui compte au final, ignorant l’écrasante majorité des électeurs. De plus, quand on y pense, il est difficile de justifier l’utilisation de la médiane : pourquoi ne pas prendre en compte l’intensité avec laquelle les électeurs aiment/détestent les candidats? La solution qui en ressort et qu’il faudrait prendre en compte la moyenne, et non la médiane. Malheureusement, on en revient au problème énoncé plus tôt, qui est que les électeurs auront tendance à amplifier ce qu’ils pensent réellement dans le but d’augmenter les chances de gagner de leur candidat favori, rendant les électeurs malhonnête.

Le dernier scrutin que nous allons regarder est celui par approbation. Il est très peu utilisé dans le monde aujourd'hui malgré sa simplicité et ses propriétés mathématiques intéressantes. Il est d'une simplicité déconcertante : chaque électeur indique pour chaque candidat si il "l'approuve" ou pas. Le candidat ayant le plus haut taux d'approbation est élu. Ce scrutin questionne la restriction de pouvoir voter pour seulement un candidat, qui quand on y pense est loin d'être évident. Dans la vraie vie, l'exemple classique dans lequel il est naturel d'utiliser le vote par approbation est pour se mettre d'accord sur une date pour organiser un événement. Il est bien plus logique que chaque personne indique les dates pour lesquelles elle veut et celles pour lesquelles elle ne veut pas, plutôt que de choisir une date précise. Le fonctionnement de ce scrutin est, contrairement au jugement majoritaire et au vote alternatif, intuitif. Cela renforce la légitimité perçue par les citoyens envers le candidat élu, car il est plus facile d'accepter un candidat pour lequel on comprend pourquoi il est élu.

Ce scrutin est monotone, un candidat progressant dans l'opinion augmente forcément ses chances d'être élu. Il est aussi quasiment indépendant aux alternatives non pertinentes. En effet, deux candidatures similaires ne se coulent pas entre elles car les électeurs peuvent approuver les deux. Néanmoins, il y a quand même des possibilités de vote stratégique. Les électeurs vont se poser la question de savoir s'ils doivent approuver des candidats qu'ils aiment moins pour éviter qu'un candidat qu'ils détestent soit élu. Ce scrutin permet au moins de concilier vote utile et vote de cœur contrairement au vote uninominal à deux tours. Le défaut le plus clair de ce scrutin est qu'il est impossible d'exprimer l'intensité du soutien.

Il existe de nombreux autres scrutins intéressants ici dont on aurait pu parler (comme le vote de Condorcet, de Borda, etc.) mais l'idée est de montrer que le vote uninominal à deux tours a beaucoup de défauts, et qu'il n'est pas très compliqué de l'améliorer. Je pense que le meilleur scrutin à adopter est le scrutin par approbation car il est simple, intuitif mais résout les deux principaux problèmes du vote uninominal à deux tours, à savoir le "spoiler effect" (quand un candidat prend les voix d'un autre) et le vote utile qui prend le pas sur le vote de cœur. Il est nécessaire d'avoir des discussions sur quel nouveau mode de scrutin adopter, car si tout le monde n'est pas d'accord sur lequel est le meilleur, il y a un consensus que le scrutin uninominal à deux tours n'en fait pas partie. En ces temps où de moins en moins de jeunes font confiance à la démocratie, il est nécessaire d'amorcer les changements permettant aux citoyens de reprendre confiance en la démocratie. Changer de système de vote ne va pas résoudre tous les problèmes, mais c'est une première étape importante.

Sources :

Un article critique du jugement majoritaire :

<https://www.cairn.info/revue-economique-2019-4-page-569.htm>

Un article avec des animations présentant les différents scrutins :

<https://ncase.me/ballot/>

Un article comprenant un graphique montrant la simplicité et la satisfaction du groupe des différents scrutins :

<https://electionscience.org/library/tactical-voting-basics/>

Une critique du vote par approbation :

<http://archive3.fairvote.org/research-and-analysis/blog/why-approval-voting-is-unworkable-in-contested-elections/>

Une défense du vote par approbation et du jugement majoritaire :

<https://www.rangevoting.org/LNH.html>

Un article critiquant le vote alternatif :

<http://zesty.ca/voting/sim/>

Une vidéo de science étonnante sur les différents scrutins :

<https://www.youtube.com/watch?v=ZoGH7d51bvc>

Une vidéo de M. Phi défendant le vote par approbation :

https://www.youtube.com/watch?v=zmCI5i_sEiM